



Lavour le 7 juillet 2016

GHT : DEPUIS LE 1ER JUILLET 2016 L'ORGANISATION DE SANTÉ EST LARGEMENT « RESTRUCTURÉE ET RATIONALISÉE »...

Depuis le 1^{er} juillet, la carte du pays est totalement restructurée en termes d'organisation de l'offre de soins. Les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) sont maintenant installés !

Les Directeurs des ARS vont fixer les territoires de santé...et les restructurer.

De ce fait, l'opération de rationalisation entre dans sa deuxième phase, à savoir celle de l'adaptation de l'offre de soins aux logiques économiques et budgétaires, mais pas en adéquation avec les besoins des usagers.

A la place des **2 200 établissements sanitaires publics**, dont un millier d'établissements médico-sociaux publics, il va y avoir désormais **130 à 150 GHT**.

C'est une casse sans précédent. Dans le silence, comme tous les mauvais coups.

La situation des personnels de santé, par conséquent la prise en charge des patients, vont se retrouver fortement impactées par cette destruction.

La réponse aux besoins des usagers a largement disparu des préoccupations gouvernementales...

La CGT porte un projet ambitieux pour le service public de santé, pour la reconnaissance des professionnels de santé, pour un réseau de proximité et la possibilité de se soigner pour toutes et tous.

Sur le plan local la CGT du CH Lavour a largement exprimé son opposition à la loi Santé et aux GHT.

Nous avons distribué de nombreuses informations (5) sur le sujet.

A l'occasion du dernier CTE, en date du 13 juin 2016, nous avons remis une déclaration exprimant à nouveau nos inquiétudes et notre refus de cette transformation radicale du système santé et de l'hôpital public tel que nous les connaissons tous en tant que professionnel et tant qu'utilisateur.

La CGT du CH Lavour exprime ses inquiétudes d'autant plus grandes au regard d'une réalité déjà difficile dans notre hôpital.

Nous demandons :

- Que chaque établissement reste autonome
- Que chacun des 7 établissements du GHT « Haute Garonne Tarn Ouest » garde ses services, ses effectifs, son nombre de lits, sa culture propre notamment en psychiatrie, avec une réelle politique de développement de l'activité.
- Nous refusons la mobilité du personnel non choisie
- L'intégration d'une représentativité des agents dans toutes les instances du GHT
- La mise en place d'une réelle politique d'amélioration des conditions de travail
- La mise en place d'un réel dialogue social
- La prise en compte des avis de chaque établissement



**Etablissements membres du GHT
« Haute Garonne Tarn Ouest »**

- CHU de Toulouse
- CH Lavour
- CH Graulhet
- CHS Gérard MARCHANT
- CH St Gaudens
- CH Luchon
- CH Muret